

République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	28 mars 2019	Séance du : 10 avril 2019							
	<u>Votes :</u> 38	L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en							
Présents : 28	Pour : 38	session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique							
Absents : 7	Contre :	à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le							
Représentés : 10	Abstention :	Président, Jean-Claude LACROIX							

Etaient présents: M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean-Garcia (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuran Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvette).

Absents représentés: Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représentée par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représentée par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents: M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet: Budget primitif 2019 – Budget annexe du Centre aquatique intercommunal

Monsieur BARDEAU donne lecture du projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal.

Considérant le projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget primitif 2019 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2019	Chap.	Désignation	BP 2019
011	Charges à caractère général	519 460.00	70	Produits des services	369 800.00
012	Charges de personnel	574 941.00	74	Dotations et participations	4 800.00
66	Charges financières	196 350.00	75	Autres produits de gestion courante	1 348 169.66
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	77	Produits exceptionnels	2 000.00
042	Opérations d'ordre entre section	56 500.00			
023	Virement à la section d'investissement	375 518.66			
Total		1 724 769.66	Total		1 724 769.66

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2019	Chap.	Désignation	BP 2019
Op.10	Opération d'investissement	120 855.00	10	Dotations, fonds divers et réserves	339 341.28
	+ RAR 2018	+ 24 626.01		+ RAR 2018	+ 1 110.00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 500.00	040	Opérations d'ordre entre section	56 500.00
001	Résultat antérieur reporté	298 488.93	021	Virement de la section fonctionnement	375 518.66
Total		772 469.94	Total		772 469.94

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 03 avril 2019, Monsieur BARDEAU demande aux membres du Conseil d'approuver le Budget primitif 2019 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre, avec les chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de Budget primitif 2019 du Budget annexe du Centre aquatique intercommunal pour l'exercice 2019.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le Budget primitif 2019 du Budget annexe du centre aquatique intercommunal pour l'exercice 2019 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,

Jean-Claude LACRQLXusé de réception en préfecture

034-243400355-20190418-2019-04-10-04-DE Date de télétransmission : 18/04/2019

Date de réception préfecture : 18/04/2019